

ANOUAR BENMALEK PARLE D'OCTOBRE 1988

«Une sombre magouille d'apprentis sorciers incompetents»

Octobre 1988, c'est déjà si loin, vingt ans. Chez nombreux, il ne subsiste qu'en vagues réminiscences, parfois en rien qu'une sorte de brusque et filante rupture dans l'univers linéaire d'alors. Anouar Benmalek, mathématicien, nouvelliste et écrivain, s'interdit, lui, de se complaire dans une attitude détachée. On comprend, chez lui, cet «entêtement» à revisiter constamment ce douloureux épisode de l'histoire contemporaine. «Octobre 1988 m'a fait accéder à l'âge adulte politique», avoue-t-il. Nul doute. Anouar Benmalek, contrairement à d'autres, ne s'est pas contenté de lire en intellectuel la tragédie d'octobre 1988. Il a été acteur engagé, tant la répression et la torture le rebutaient au plus haut point. Avec quelques camarades, il a fondé le Comité national contre la torture qu'il a animé en tant que secrétaire général jusqu'en 1991. Il a énormément écrit. Dans la presse et dans des tribunes libres. Inlassablement, il a lutté pour que justice soit faite. Il ne lâche toujours pas prise. On le découvre aussi lucide qu'il l'était au moment des événements, aussi jaloux de sa cause et aussi engagé.

Entretien réalisé par Sofiane Aït Ifflis

Le Soir d'Algérie : Octobre 1988, c'était le soulèvement populaire. C'était également la répression féroce dont le pouvoir avait abusé pour rétablir l'ordre. Vingt ans après, quelle appréciation faites-vous de ces événements qui ont marqué un tournant dans l'histoire contemporaine du pays ?

Anouar Benmalek : Pendant longtemps encore, s'affronteront en Algérie les tenants de la création ex nihilo des émeutes d'Octobre 1988 et de leur manipulation par de sombres officines du pouvoir et ceux, moins nombreux il est vrai, de l'explosion populaire spontanée engendrée uniquement par la grave détérioration des conditions économiques et sociales que connaissait l'Algérie à cette époque de chute des cours du pétrole, de pénuries récurrentes des produits de première nécessité, de totale incompetence de l'administration et de la provocation insupportable que constituaient la corruption et la prédation ostensible des richesses du pays par les membres de la caste dirigeante et de ses satellites.

Je ne trancherais pas entre les uns et les autres à l'aide, par exemple, d'arguments historiques nouveaux ou de témoignages inédits (ou, mieux, d'aveux...) d'acteurs du pouvoir alors en place. Je pencherais plutôt pour une synthèse des deux explications. D'abord, un complot médiocre de certains clans du pouvoir en vue de créer une agitation dans le pays destinée à dire au clan opposé : «Attention, je vais te montrer une partie de ma capacité de nuisance si tu refuses d'accorder, à moi et à ceux que je représente, la part qui me revient de droit dans la nouvelle redistribution de la rente, tant symbolique que financière, que tu te permets d'envisager sans mon accord !»

Ensuite, des émeutes censées n'être qu'un moyen de pression et, donc, supposées «contrôlées et contrôlables», qui échappent brusquement à leurs instigateurs et deviennent un moyen d'expression inédit et violent des frustrations et des aspirations d'une bonne partie de la jeunesse algérienne, prise au piège d'un système en bout de course qui ne lui offre plus comme perspective d'avenir que désespoir et chômage, cela sans que, paradoxalement, cette même jeunesse ne manifeste de demandes explicites de plus de démocratie politique et, encore moins, d'instauration du multipartisme !

En résumé, pour faire simple : une sombre magouille d'apprentis sorciers incompetents et incendiaires, débouchant sur un embrasement d'une partie de la jeunesse et, accessoirement et bien involontairement, sur la mise en selle du mouvement islamiste ! J'avais suivi les émeutes pratiquement de bout en bout, comme citoyen et comme chroniqueur d'un hebdomadaire. Je me rappelle très bien cette sensation très forte d'assister en direct à un coup monté en train d'échapper à ses instigateurs : cette rumeur annonçant les manifestations plusieurs jours à l'avance ; ces policiers suivant de loin les manifestants comme s'ils avaient reçu l'ordre de n'intervenir en aucun cas, quelles que soient les déprédations commises ; ces mystérieux occupants de voitures noires dont parlait tout le monde et qui auraient encouragé les émeutiers, désignant même les établissements publics à brûler ; la brusque montée de la tension et l'intervention, comme un coup de tonnerre, de l'armée et des services de police avec l'utilisation, sans limites, de tous les moyens de répression : tirs à vue, emprisonnement de jeunes Algériens par milliers, utilisation sur une large échelle de la torture comme aux pires moments de la bataille d'Alger...

J'ai eu à discuter, pour le besoin d'un article, avec des responsables de différentes institutions sécuritaires accusées d'avoir pratiqué la torture

contre les manifestants d'Octobre 1988. Chacun de ces responsables s'échinait, dans un même mouvement, à disculper le corps ou l'institution dont il dépendait et à insinuer lourdement que c'était l'autre corps ou l'autre institution, perçue comme rivale ou dirigée par un autre clan, qui était responsable de ces graves atteintes à l'intégrité physique de citoyens algériens...

La révolte juvénile d'alors peut-elle être comprise comme une révolution aboutie ?

Le pouvoir algérien a fait preuve, depuis les émeutes d'Octobre 1988, de sa capacité extraordinaire à survivre à tous les coups du sort. De ce point de vue, malheureusement, la révolte des jeunes désespérés d'Octobre n'a pas apporté de changements structurels fondamentaux dans la manière dont ce pays est géré depuis son indépendance.

A part l'existence, largement nominale, de partis d'opposition, le personnel politique n'a pas vraiment changé, ni dans ses réflexes profonds de mépris du peuple, ni dans l'allégeance habituelle qu'il doit montrer aux véritables maîtres de l'Algérie, je veux parler d'une poignée de chefs de l'armée. Une des caractéristiques les plus extraordinaires du pouvoir algérien (la seule, peut-être, portée à ce point d'excellence) est sa capacité à corrompre tous ceux qui, à un moment ou un autre, ne se trouvent pas loin de sa sphère d'influence. Un peu à l'instar d'un trou noir dans l'espace qui avale irrémédiablement tout astre passant dans son voisinage...

Regardez un peu notre Assemblée nationale, censée représenter l'échiquier politique national, de son extrême gauche à sa droite islamiste conservatrice. Avez-vous déjà entendu parler d'affrontements politiques fondamentaux dans cette enceinte ? Comment cela se fait-il que tous ces hommes et ces femmes, si différents dans leurs idéologies, soient, au fond, toujours d'accord pour avaliser sans rechigner les projets de loi qu'on leur soumet ?

Avez-vous déjà entendu parler d'un texte important (par exemple, celui ayant trait à la limitation scandaleuse de la liberté de croyance religieuse, pourtant garantie par la Constitution) proposé par le gouvernement qui aurait été rejeté, ou simplement combattu avec acharnement par une partie de cet hémicycle, au point de le clamer clairement et sans ambiguïté dans les médias et de refuser de le voter ?

En quoi cette Assemblée soi-disant «multipartisane» diffère-t-elle de l'ancienne Assemblée bényouï-oui du parti unique ?

Il faut croire, malheureusement, que les prébendes financières et politiques distribuées généralement par le pouvoir en place suffisent à anesthésier largement la conscience des représentants du peuple. Les morts et les suppliciés d'Octobre n'ont pas réussi à changer la donne fondamentale qui prévaut dans notre pays, comme, hélas, dans tous les autres pays dits frères : immuable dans sa substance depuis des décennies, le pouvoir dirige, le peuple subit et l'opposition dite officielle, domestiquée et servile, applaudit à tout rompre.

La torture la plus abjecte a été pratiquée à grande échelle. Vous avez eu, en tant qu'animateur du Comité national contre la torture, à entendre des témoignages poignants des victimes.

Une des grandes épreuves de ma vie a été de participer, comme les autres militants du Comité national contre la torture, à la collecte des témoignages des torturés d'Octobre 1988. Pour moi, jusqu'alors, le mot torture faisait d'abord référence à celle pratiquée par les militaires français sur les maquisards algériens pendant la guerre d'indépendance. J'avais, certes, lu les témoignages



Anouar Benmalek

insupportables des torturés d'El-Harrach, suppliciés en 1965 par les forces de sécurité algériennes après le coup d'Etat du colonel Boumediène. Comme bon nombre de mes concitoyens, j'avais préféré choisir l'explication rassurante d'un «accident» de notre histoire nationale, abominable mais limité.

Je me trompais évidemment, mais je ne savais pas encore à quel point ! Octobre 1988 (et la suite...) a révélé que la torture et les mauvais traitements physiques demeuraient, pour une bonne partie du régime algérien, un réflexe irrésistible et l'outil privilégié de «gestion» de la différence et de la dissidence politiques.

Le Cahier noir d'Octobre, publié en Algérie en 1989, recense les abominations commises par l'armée et la police à l'encontre de la jeunesse de son propre pays.

C'est un long catalogue du calvaire vécu par les jeunes émeutiers, allant de la baignoire et de l'électricité au viol et à la castration par le biais du tiroir refermé violemment sur le sexe.

C'est un document important à double titre : contre l'oubli de la parole des victimes, et contre l'oubli des crimes des tortionnaires. Dans un pays comme le nôtre, les crimes dont on ne se souvient pas sont ceux-là qui se répètent !

C'est pour cela que j'ai pris l'initiative de «republier» sur Internet ce Cahier noir d'Octobre et ses témoignages déchirants sur l'ignominie qui a, durant ces journées de 1988, profondément avili le visage de notre pays. L'avenir d'une nation ne se construit pas sur le déni du passé. L'amnésie volontaire (synonyme, chez nous, du mot amnistie) consiste à ignorer dangereusement la profondeur de la blessure du corps social. Celle-ci, traitée par l'humiliation de l'oubli imposé, finit inévitablement par s'envenimer et se transformer en une gangrène funeste.

Il n'y a eu, à notre connaissance, aucune poursuite engagée, encore moins de procès contre les auteurs de ces tortures. Comment expliquez-vous cela ?

Une suite de petits textes votés à la sauvette par un parlement aux ordres a abouti, assez rapidement après Octobre 1988, à un mélange d'amnistie de jure et de facto. Le résultat, en termes pratiques, aboutit, d'une part, à ce qu'aucun tortionnaire officiel ne puisse être poursuivi pour ses crimes ; et, d'autre part, à ce que les victimes d'Octobre, quand elles réussissent à faire reconnaître par l'Etat algérien la réalité du préjudice subi, sont indemnisées (et bien chichement) comme accidentés du travail ! Vous avez bien lu : accidentés du travail...

Les victimes, dont certaines sont mutilées à vie, ressentent évidemment bien douloureusement l'ironie cruelle de cette catégorisation administrative : accidentés... du travail des forces de sécurité !

Vous avez eu à prendre la parole publiquement et à écrire énormément. Mais cet engagement actif est demeuré quasi solitaire. Ils n'étaient pas nombreux, les intellectuels, à user des instruments qui sont les leurs pour dénoncer la torture. Avaient-ils peur ou ne prenaient-ils pas seulement conscience de l'étendue du drame ?

Ils n'ont pas été rares, pourtant, les Algériens et les Algériennes qui se sont élevés en leur temps contre la torture et les atteintes contre les droits de l'homme et de la liberté en Algérie. Un certain nombre d'entre eux l'ont même payé de leur vie. A ceux-là, on ne rendra jamais assez hommage.



De tout temps, on a soutenu un peu trop légèrement en Algérie que les intellectuels, les journalistes et les artistes ne remplissaient pas leur devoir envers leur nation, alors que tant d'entre eux ont été assassinés, ces dernières années, dans une relative indifférence, parfois dans des conditions épouvantables, pour des idées qu'ils pensaient justes et porteuses de progrès social. Le drame est que la plupart d'entre eux ne sont même pas considérés par le peuple pour lequel ils se sont sacrifiés comme des martyrs de la démocratie ou des héros à ériger en exemple de probité et de courage civique à la jeunesse algérienne tellement en mal de repère !

Qu'a-t-il manqué, selon vous, à Octobre 1988 pour véritablement révolutionner les mœurs politiques en Algérie ?

Notre pays fait partie d'une aire civilisationnelle pour laquelle les idées de démocratie politique, d'alternance pacifique au sommet de l'Etat, de tolérance et d'acceptation des minorités, politiques ou autres, sont, au fond, des concepts radicalement nouveaux.

Le monde arabe, historiquement, considère avec fatalité (et, disons-le tout net, avec une certaine complaisance dans la résignation) que le chef est, par définition, celui qui détient la force, que détenir la force donne le droit d'en abuser, et que le seul moyen de changer de chef est l'usage de la violence et non les moyens pacifiques de l'élection démocratiquement contrôlée.

De là, une conséquence néfaste, et, à peu près acceptée jusqu'à présent par la société arabe : le chef se voit presque en calife disposant de tous les droits quasi divins que lui procure le contrôle des organes de coercition de l'armée et de la police, en particulier celui de se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir par tous les moyens légaux ou illégaux ! En réalité, il n'y a plus d'illégalité stricto sensu puisque le chef définit lui-même le contenu de la légalité !

Chez nous, par exemple, les fraudes électorales ne suscitent pas l'indignation massive qu'elles devraient provoquer. Il semble presque aller de soi que l'administration ne puisse se prévaloir de la neutralité prévue par la Constitution pendant les élections, mais soit obligée de se mettre au service des basses besognes du pouvoir en place.

Cela ne choque pas autant que cela devrait. Dans le monde arabe, nous avons, pour parler un peu brutalement, les pouvoirs politiques que nous méritons !

C'est cela qui, à mon sens, explique qu'Octobre 1988 n'ait pas suffi pour changer de régime : manquait l'essentiel, c'est-à-dire une envie irrésistible de plus de démocratie par la majorité du peuple alors que seule une minorité désirait ardemment cette démocratie et se battait pour elle. C'est un constat amer, je le reconnais, mais que la suite des événements (comme la fascination d'un pan entier de notre société pour les méthodes autoritaires des partis islamistes) semble conforter.

Vous demeurez, vingt ans après, marqué par les événements d'Octobre 1988. Vous n'avez pas, si l'on peut dire, tourné la page. Ce passé fait partie de votre présent. Vous portez toujours un regard lucide mais surtout critique. Est-ce à dire que vous saisissez dans le vécu algérien présent quelques ingrédients qui ont fait éclore Octobre 1988 ?

D'une manière très brutale, Octobre 1988 m'a fait accéder à l'âge adulte politique, je veux dire par là que j'ai compris une fois pour toutes que nous ne pouvions plus rien attendre du régime pervers qui dirigeait l'Algérie et que c'était à nous, citoyens ordinaires, d'agir pour changer, ne serait-ce que de très peu, la lamentable situation de handicapés civiques qui était notre lot en tant qu'Algériens.

L'exemple des jeunes torturés qui avaient accepté de témoigner à visage découvert contre leurs tortionnaires m'a permis également de dépasser un peu la peur paralysante que j'éprouvais alors, comme tout un chacun, devant les organismes de sécurité de notre pays, si redoutés parce que trop souvent au service du pouvoir au lieu de l'être à celui du pays. Ce passé, ainsi que les terribles années de terrorisme qui ont suivi, fait partie, évidemment, de mon présent d'intellectuel et d'écrivain.

Ces événements si douloureux irriguent, d'une manière profonde, pratiquement tous mes livres et l'ensemble de ma réflexion.



ENTRETIEN AVEC M^e SALAH HANNOUN, AVOCAT, DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME

«La justice algérienne n'était pas en mesure d'engager de réelles poursuites judiciaires»

Le 5 Octobre 2008. Date historique qui fait revivre la mémoire sur des événements tragiques et douloureux vécus par les Algériens, à la suite d'une explosion sociale sans précédent. Vingt ans après Octobre 1988, la plaie est encore ouverte. Toute la lumière n'est pas encore faite au sujet des morts, des disparus, des blessés et des torturés de cette tragédie. L'impunité est la règle adoptée par le pouvoir politique et juridique sur ces événements. Faisant de ce dossier son cheval de bataille à l'époque, la Ligue algérienne des droits de l'homme a constitué une commission d'enquête sur les atteintes aux droits de l'homme. Mais hélas, force est de constater que la crise était beaucoup plus importante pour que la justice ouvre ses portes aux enquêteurs. Mis à part quelques procès qui se sont déroulés à Annaba et Ain-Defla et d'autres régions du pays, où des peines d'emprisonnement ont été prononcées contre des émeutiers, le verrouillage a été toutefois total pour ce qui est de la condamnation des éléments des forces de l'ordre, responsables de la torture. L'avocat Hocine Zahouane

dénonçait déjà, à l'époque, la «dérive de la justice». 721 personnes ont été, en effet, jugées par des tribunaux de flagrant délit. Des verdicts étaient vivement rejetés par la société et les instances de défense des droits de l'homme. Malgré toutes ces protestations, le ministre de la Justice de l'époque, M. Mohamed-Cherif Kharroubi, avait déclaré que les prévenus ont été jugés «selon la procédure légale normale, mais toujours en séances spéciales», en raison du «nombre de détenus et du climat qui imposait qu'on fasse vite».

A la veille du 34^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954, le même ministre décida de remettre en liberté provisoire toutes les personnes arrêtées pendant les émeutes. Et c'est ainsi que le dossier fut définitivement clos, au niveau de la justice. Vingt ans plus tard, nous apportons, dans cet entretien, le regard d'un jeune avocat, étudiant en droit en 1988, dont le chemin emprunté s'est inscrit dans les valeurs de la justice sociale, prônée par les révoltés d'Octobre 88, dont il faisait partie.

Entretien réalisé
par Rosa Mansouri

Le Soir d'Algérie : 20 ans sont passés sur les événements du 5 Octobre 1988 et la justice algérienne n'a pas livré tous ses secrets sur cette tragédie. Les crimes sont restés impunis à ce jour. Est-ce qu'il y a une raison juridique pour expliquer cette impunité ?

M^e Salah Hannoun : Les événements d'Octobre 1988 restent une plaie saignante dans l'Algérie post-indépendance. Ils représentent aussi un certain repère, dans notre tentative de compréhension de la suite des événements politico-sécuritaires ayant ensanglanté l'Algérie depuis.

Dans la même lignée de la réaction du pouvoir, face à certains événements politiques d'avant 1988, («Tafsut imazighen» en 1980, création de la Ligue des droits de l'homme en 1985, événements de Constatine en 1986, etc.), la répression était inéluctable, car elle constitue le prolongement de la politique liberticide engagée par le pouvoir algérien depuis l'indépendance. Et comme dans toute dictature qui ne se respecte pas, en Algérie, l'impunité est érigée comme mode de gouvernance. Un pouvoir sans légitimité populaire, imposé par les chars, n'a que faire des notions universelles que sont la vérité et la justice. Des notions qui sous-tendent politiquement et judiciairement une réelle démocratisation de la vie politique, avec une véritable séparation des pouvoirs et une concrétisation, de fait et de jure, de toutes les prérogatives régaliennes qui reviennent constitutionnellement aux trois pouvoirs.

Le ministre de la Justice, M. Ali Benflis, installé le 23 novembre, juste après les événements, avait donné des instructions aux procureurs généraux pour porter, devant les tribunaux, les affaires de torture de jeunes manifestants. Pourquoi la justice n'a-t-elle pas exécuté ses ordres ?

A démarrer du postulat de base que M. Benflis ait été, un tant soit peu, de bonne foi dans sa demande (le code de procédure pénale lui permet de faire ces demandes), on est en droit de s'interroger, dans l'absolu, quant à la pertinence des dites demandes dans un système complètement fermé et obsolète.

M. Benflis était ministre d'un gouvernement, vitrine constitutionnelle d'un système militaire, ayant ordonné de tirer à balles réelles et de pratiquer la torture sur des jeunes. On ne voit pas comment ce même système se fera hara-kiri en demandant à la justice de faire son travail. En plus de cela, dans le contexte de l'époque de parti unique/inique, n'oublions pas que la justice n'était

qu'une fonction, conformément à la Constitution, programme de 1976. En 1988, il n'était pas encore question, dans la norme constitutionnelle, de la notion de pouvoir judiciaire. Cela signifiait que la justice avait comme objectifs de contribuer à la réalisation des objectifs de la révolution socialiste. Traduit en termes claires, cela donnera : «Les luttes démocratiques sont des luttes réactionnaires portant atteinte à la révolution et aux constantes nationales...» Pour la vérité historique, politiquement, M. Benflis, et la justice algérienne avec, n'étaient pas en mesure d'engager de réelles poursuites judiciaires contre un arbitraire d'Etat exécuté par les «troupes»,

mais théorisé par des commanditaires bien assis dans leurs confortables fauteuils de pouvoir.

A ce jour, la liste définitive des victimes est restée secrète dans les bureaux du département de l'Intérieur. Pourquoi la justice n'a pas exigé cette liste et la rendre publique, pour lever l'équivoque sur le nombre des victimes, qui peut atteindre 1 000 personnes ?

Dans tous les systèmes répressifs des dictatures, il y a une réelle répartition des tâches. La hiérarchisation de la fonction répressive, avec son entretien en privilèges, est une donnée importante sur laquelle sont édifiés ces systèmes. Le socle

de l'arbitraire d'Etat, ce n'est pas simplement le théoricien, mais aussi l'exécutant. Sans les milliers d'agents de la Sécurité militaire, les «chefs» ne pourront aucunement maintenir le pays sous leur chape de plomb. Sans la justice, la répression des militants politiques et des «émeutiers» n'aurait pas l'effet dissuasif de la légale détention.

Durant les événements d'Octobre 1988, la propagande officielle justifiait la répression par son laconique «rétablissement de l'ordre public». Pour ce faire, les forces de l'ordre sont assujetties au sacrosaint principe de «la légalité» qui les oblige à respecter la norme juridique dans leurs interventions. Dans cette

logique, il est donc important de minimiser au maximum le nombre des victimes et l'ampleur des dégâts humains. Que l'Etat avoue avoir tué mille personnes pour rétablir l'ordre public, cela porte un nom : «Répression planifiée et généralisée à grande échelle». Et c'était vraiment le cas. Même dans une dictature, y a certaines limites qui ne sont pas franchies. Sauf quand l'Etat algérien reconnaît, en avril 2002, dans une ordonnance présidentielle, que pour le parachèvement de l'identité nationale, il a fallu assassiner 123 jeunes et en blesser des centaines d'autres. Il fallait l'oser. C'est chose faite.

R. M.

PEU D'OUVRAGES ONT ÉTÉ CONSACRÉS AU 5 OCTOBRE 1988

Tout n'a pas encore été dit

Les événements du 5 Octobre 1988 sont l'une des pages importantes de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Mais combien sont-ils les auteurs, les essayistes, les journalistes et historiens qui ont consacré un ouvrage à cette date ?

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - Pourtant, cette date est considérée comme le point de départ de ce qui est appelé le multipartisme, ou l'ouverture démocratique, en Algérie. Le 5 Octobre a mis à nu la politique du régime algérien, consistant à user de la torture pour faire taire les voix discordantes, en bafouant les principes élémentaires des droits de l'homme. Et c'est sur ce point qu'ont été axées les productions écrites des rares auteurs qui ont abordé ce dossier qui comprend jusqu'à maintenant de nombreuses zones d'ombre qui méritent d'être explorées. Le journaliste-chroniqueur du quotidien *Le Matin*, aujourd'hui suspendu, Sid-Ahmed Semiane, est revenu sur ces événements avec des témoignages poignants sur ce qu'était la violence du pouvoir à l'égard des jeunes.

L'auteur de *Octobre : ils parlent*, paru aux éditions *Le Matin* en 1998, a tenté de recueillir un maximum de témoignages aussi poignants les uns que les autres. Il fera parler des victimes de la torture dont certains gardent un handicap physique et mental pour le restant de leur vie, des journalistes ayant vécu ces moments de douleur et de révolte populaire, et aussi des hommes politiques qu'ils soient, à cette époque, au pouvoir ou dans l'opposition. Des artistes ont, eux aussi, témoigné de ce qu'étaient la révolte et la répression du régime qui n'a pas cessé de qualifier le 5 Octobre de chahut de gamins.

Ce propos a donné naissance à un livre du journaliste-écrivain Abed Charef, intitulé *Octobre, un chahut de gamins*. Le livre est paru aux éditions Laphomic en 1990, soit deux ans après le déroulement des événements, où l'auteur revient sur ce qui s'est passé dans le détail sur l'un des soulèvements populaires qui a bouleversé l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Outre Abed Charef, le défunt sociologue algérien, M'hammed Boukhobza, assassiné en juin 1993, a sorti un livre intitulé *Octobre 88, évolution ou rupture ?* paru aussi aux éditions Laphomic au début des années 1990.

La fiction ne s'est pas vraiment intéressée au 5 Octobre. Les romanciers effleurent à peine le sujet dans leur production, à l'exemple d'Ahlam Mostghanemi qui met en scène l'histoire d'un journaliste amputé d'un bras lors de ces événements, dans une trilogie qui retrace une partie de l'histoire de l'Algérie des années 1945 jusqu'à 1994. Les titres des romans qui composent cette trilogie sont : *Faoud al-hawess (L'anarchie des sens, Abir assarrir et Dhakirat al-jassed (Mémoire de la chair))*.

L'écrivain algérien Anouar Benmalek s'est aussi penché sur la question dans *Le livre noir d'Octobre 1988* qu'il a publié en collaboration avec l'ensemble des membres du Comité contre la torture dont il a été le président. Ce comité a été mis sur pied au lendemain du 5 Octobre et avait rédigé un rapport détaillé sur la torture dont ont été victimes les jeunes et les graves dépassements des services de sécurité qui tiraient à balles réelles, comme cela était le cas en Kabylie en

2001, sur des jeunes révoltés. Dans son livre, *Octobre*, paru en décembre 1988 chez les éditions Laphomic, soit deux mois à peine après ces douloureux événements, le journaliste-écrivain Abed Charef dira que «l'histoire du 5 Octobre reste à écrire. Elle le sera un jour, car elle a coûté trop cher. Non pas seulement en termes matériels, mais surtout en termes de traumatismes collectifs profonds et indélébiles, parce que gravés dans les mémoires par les souffrances et les pertes humaines...». Vingt ans après la publication de ce livre, les gens de la plume ne semblent pas inspirés par les émeutes du 5 Octobre 1988.

La hydre islamiste, qui a endeuillé l'Algérie au lendemain de ces émeutes, ne serait-elle pas derrière le «désintérêt» des auteurs, des journalistes et des universitaires, dont la majorité des productions évoquent la violence islamiste des années 1990 plus que tout autre événement de l'histoire de l'Algérie post-indépendance ?

L. M.

COMITÉ DES CITOYENS

POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

5 Octobre 1988 : le devoir de mémoire

Il y a vingt ans, des jeunes se sont révoltés. Beaucoup moururent en martyrs de la liberté, contre un pouvoir autiste, pour réclamer leurs droits, plus de justice sociale et de libertés.

Un fol espoir naquit, un espoir de démocratisation de la vie politique, d'ouverture vers des libertés authentiques. Il n'en fut malheureusement rien. Le même espoir renaquit en 1991 avec la mobilisation citoyenne pour défendre la République, puis en 2001 avec les mouvements citoyens des arouch. Las, le système resta plus que jamais figé, instaurant une démocratie de façade.

Le terrorisme islamiste fit le reste avec ses horribles massacres, enfonçant l'Algérie dans les gouffres de l'horreur et de l'incertitude. Vaincu par la résistance populaire et l'abnégation des forces de sécurité, des Patriotes et des GLD, l'islamisme intégriste cherche aujourd'hui à rebondir, aidé en cela par la compromission du pouvoir qui l'amnistia et le lava de ses crimes, sous le couvert d'une soi-disant réconciliation nationale ; une amnistie pour ceux-là mêmes qui voulurent instaurer un Etat théocratique rétrograde.

La jeunesse continue sa révolte et son insoumission, allant jusqu'au sacrifice ultime à la recherche d'une vie décente et digne.

Par fidélité à la mémoire de tous les martyrs de la liberté du 1^{er} Novembre 1954, du 5 Octobre 1988 et d'Avril 2001, de ceux des années sanglantes de terrorisme islamiste, nous devons poursuivre cette lutte. Travailleurs, intellectuels, jeunes, hommes de science et de culture, syndicats autonomes unis et solidaires, faisons converger nos efforts pour faire triompher les libertés démocratiques et œuvrons pour un projet de société républicain, en faisant front contre la compromission avec l'islamisme intégriste, danger mortel pour la République.

Alger, le 3/10/2008
Le Bureau national



Un mythe disparaît ! L'emblème du monopole de l'Etat décline à l'aube d'une nouvelle ère qui s'ouvre pour les Algériens. Depuis quelques jours déjà, les rues d'Alger frémissent, ravagées par l'écho retentissant d'une guerre sans nom. Première séquence d'une nuit pas comme les autres. Le 5 Octobre : un événement historique. Le bilan des affrontements est affligeant. Des centaines de morts et des dégâts irréversibles pour certaines infrastructures étatiques estimés à plusieurs milliards de dollars.

De Bab-el-Oued, Kouba... au Ruisseau

Ce jour-là, les émeutiers, réunis depuis le matin, finissent par se lâcher. A 12h, la chasse à l'étatique est ouverte. Les voitures officielles, les bus de la RSTA... sont courrés avant d'être saccagés puis brûlés. De Bab-

el-Oued, El-Biar, Kouba... Alger implose. De partout, ils marchent dans un même sinus, sur les traces des despotes. La veille au soir, des émeutiers s'étaient déjà attaqués à la mairie de Bab-el-Oued. Depuis une semaine, la grève paralyse la zone industrielle comprise entre Rouiba et Reghaïa, à l'est d'Alger.

La suppression d'une prime de jouet de 100 DA par enfant allouée aux travailleurs de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI, ex-Berliet) est à l'origine d'un conflit social qui se répand comme une traînée de poudre aux autres entreprises. A quoi s'en prenaient les manifestants ? 20 ans après. Alger garde en mémoire les actes de vandalisme et la destruction de tout ce qui a représenté les privations et l'arbitraire. Une cible particulière. Les Galeries algériennes puis les Souk-el-Fellah sont mis à sac par les enfants d'Octobre.

Aux symboles : commissariats de police, banques, agences d'Air Algérie, entreprises

de distribution des Galeries algériennes, les grands magasins d'Etat tels que les Souk-el-Fellah, Monoprix... et les locaux du FLN. Beaucoup le paieront de leur vie. L'accumulation des frustrations et des brimades a eu l'effet d'une bombe à retardement. Les seuls espaces de libre expression à l'époque sont les stades. On y scandait le mal-être, le chômage, la cherté de la vie... et les pénuries.

Semoule, conserves et Stan Smith

Pourtant, les produits ne manquent pas dans les stocks et dans les entrepôts des entreprises chargées de leur distribution. Au même moment, des tonnes de semoule moisissent dans les hangars de la Sempac, la société d'Etat qui détient le monopole de la fabrication et de la distribution de la semoule.

Beaucoup se souviennent aujourd'hui encore des jeunes de Bab-el-Oued brandissant les baskets de marque «Stan Smith»,

après avoir dévasté le Monoprix du quartier. Qui n'a pas vu des enfants courir les bras chargés de boîtes de tomate en conserve une fois à la sortie du Souk-el-Fellah de Ruisseau.

L'effondrement du mur FLN

Un tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie. Le parti unique. Même si les choses n'ont pas réellement changé, Octobre 1988 a permis l'émergence du multipartisme. Une exigence. Le parti unique, en l'occurrence le FLN, devait céder de son monopole. Nonobstant, la présence d'un contre-pouvoir autorisé à pratiquer une activité politique à l'échelle nationale n'a jamais pu fonctionner. Ce contre-pouvoir que l'on pensait exercer à l'avènement du multipartisme et du pluralisme, laissant penser à une ouverture pour l'institution de la démocratie qui allait mettre fin au système du parti unique, était en fait qu'un leurre !

Samira Hadj Amar

Vingt ans de on-dit et de non-dits

Beaucoup a été dit, écrit, à propos de cette date du 5 Octobre 1988. Un événement diversement apprécié.

Octobre 88, une intifadha...

Pour l'opinion publique, ce fut une explosion, un déchaînement du peuple qui a exprimé, certes violemment, son mécontentement, ses frustrations, le mal-vivre, le ras-le-bol général.

Une expression confuse, doublée de l'irrationalité du désespoir, pour un universitaire-écrivain, Anouar Benmalek. Une intifadha de la jeunesse, en quête de dignité, selon l'ancienne militante trotskyste et secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune.

Une insurrection morale ou «chahut de gamins»

Un rejet du système en place. Pour le défunt sociologue M'Hamed Boukhobza, «un moment d'extériorisation (...), un moment de contestation sociale d'une situation de crise générale latente».

Une protestation contre l'exclusion, une «insurrection morale», selon l'avocat Miloud Brahimi. Un acte immature pour d'autres, un «chahut de gamins qui a dérapé», dira l'an-

cient président de l'Amicale des Algériens en Europe, Ali Ammar.

Une manipulation !

Des manifestations spontanées pour quelques-uns et pour d'autres, a contrario, une manipulation savamment orchestrée. Un complot, une «révolution de palais», une occasion pour les clans, réformateurs et conservateurs, de régler leurs désaccords importants dans la rue, par masses populaires interposées. Une manipulation tordue, une embrouille aux résultats incertains pour ses instigateurs.

Une rupture, un sursaut démocratique !

Le 5 Octobre 1988 a été également considéré comme l'aboutissement d'un long parcours de luttes pour la démocratie, le multipartisme et la libéralisation. Une rupture qui a permis à la presse libre, «notre plus belle conquête», selon l'écrivain et journaliste Lazhari Labter, de se développer. Une rupture qui a débouché sur la fin de l'unicité partisane, un multipartisme et une modification du paysage institutionnel. Vers une mutation encore inachevée vers la démocratie, ainsi que la consolidation de l'emprise islamiste et islamisante sur la société.

Un «immense ratage»

Cela même si la mémoire générale, non encore défaillante, ne fait aucunement cas de telles revendications démocratisantes par les manifestants. Et parce qu'il n'a pas été suivi par la suite par un renouvellement réel du personnel politique, Octobre 1988 fut aussi un «immense ratage», selon le défenseur des droits de l'homme, Miloud Brahimi. Un lien entre la démocratie et ces manifestations populaires que des acteurs politiques et non des moindres contestent.

Une revendication de la société ? Non, selon Bouteflika

Le peuple a «été sorti», «poussé dans des émeutes», selon le président de la République qui a, en 2006, estimé que «c'est à tort que les événements d'Octobre ont été présentés comme une révolution démocratique».

Il n'y a pas dans l'Algérie à la fin de la décennie 1980 de demande pressante de démocratie politique émanant de secteurs importants de la société, animés par des organisations politiques suffisamment structurées et implantées pour se présenter comme une alternative au pouvoir politique en place».

Les contradictions systémiques dans la rue, selon Ouyahia

Autre avis, synthèse de tous les on-dit et non-dits à propos de ces événements, celui de l'actuel chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia.

«C'est une vaste manipulation, ce n'est pas un sursaut démocratique», dira le secrétaire général du RND. Selon lui, il «y avait des manœuvres d'appareil car Chadli a voulu opérer des changements. Les contradictions systémiques internes se sont soldées dans la rue». Et Ahmed Ouyahia d'ajouter : «C'est vrai qu'il y avait une soif de changement dans la société, mais ce n'est pas la rue qui a ramené le pluralisme.»

Une réalité encore à percevoir

D'une explosion de ras-le bol, un chahut de gamins, une manipulation ou un sursaut démocratique, les appréciations ont été nombreuses à propos de ces événements.

A-t-on dit tout ou a-t-on tout dit ? Acteurs politiques ou observateurs patentés n'ont pas encore réussi à lever le voile sur cet événement surprenant à bien des égards. Qu'est-ce qu'Octobre 1988 ? Vingt ans d'on-dit, de non-dits sont passés, la réalité de cet événement reste encore à apprécier.

Chérif Bennaceur

Suite de la page 7

Fragilisé par l'indignation nationale et internationale, le pouvoir assis sur l'arbitraire des armes reconnaissait implicitement à travers le discours télévisé du chef de l'Etat et pour la première fois depuis l'été 1962, le bien-fondé de la protestation populaire et de sa soif de liberté et de justice. Il promettait de corriger le déficit démocratique devenu criant et dangereux pour la nation. Un courant favorable à l'évolution des institutions s'est dégagé à travers l'adoption, quelques mois plus tard, d'une nouvelle Constitution proclamant des principes démocratiques. Tout le monde sait que le pluralisme formel instauré sera vidé de contenu démocratique et social en l'espace de deux ans.

Un exemple, un de plus à élucider, est hautement emblématique de la transition sabordée, l'usage de la torture. La Constitution de 1989 a vigoureusement condamné et interdit la

torture, mais tous les membres du Comité d'action large et actif contre la torture mis sur pied après les révélations d'Octobre 1988, ont été soit assassinés dans des conditions obscures soit contraints à l'exil.

Vingt ans après, que reste-t-il d'Octobre 1988 ?

Plus que le souvenir de la révolte d'Octobre, il reste les enseignements de la tragédie des années 1990 et de ses séquelles. Le grand changement espéré n'a pas eu lieu parce que, pendant ces journées ou plus tard, les causes profondes qui ont généré la révolte d'Octobre 1988 n'ont pas été traitées, et encore moins extirpées, elles ont même été aggravées par la détérioration du contexte international. A l'autoritarisme et aux machinations du pouvoir, premier responsable des déboires vécus par l'Algérie, la société et ses organisations politiques et sociales n'ont pu opposer une résistance à la fois unie et

consciente, s'exprimant dans un projet politique et de société alternatif et rassembleur. Divisées et politiquement non préparées par les décennies de mentalités et de parti uniques, il leur a manqué au moment crucial la capacité théorique et pratique de déjouer les ruses du pouvoir et d'imposer une alternative commune constructive.

Deux défaillances se sont conjuguées

La première, foncière et structurelle, est celle des autorités dans leurs responsabilités étatiques. La seconde est liée à l'impréparation idéologique et politique de la société. Ce double déficit, sensible à la veille et lors du déclenchement de ces journées, a créé la confusion politique qui a marqué leur déroulement, puis leur dénouement. Un de ses indices les plus forts a été l'acharnement avec lequel les clans au pouvoir, juste avant les événements, ont réprimé le monde du travail, ses forces syndicales et

politiques, qui sans cela étaient potentiellement en mesure de peser sur les évolutions dans le sens des libertés et droits démocratiques, de l'intérêt et de la cohésion nationale. Vieille politique réactionnaire et conservatrice hantée par le spectre du communisme et cherchant à tout prix à enfermer les forces de libération sociale de toutes obédiences dans un «cocon de chrysalide» !

Les orientations antipopulaires, sous des formes subtiles ou brutales, s'accroissent pour déboucher après 1990 sur la tragédie nationale dans le nouveau contexte du basculement du rapport de force international. C'est le moment de rappeler les résultats de l'aventurisme politique que nombre de gouvernants arabes tout comme les cercles réactionnaires des Etats-Unis ont largement pratiqué, en exploitant les faiblesses et divisions idéologiques des peuples. Le désastre algérien était déjà en germe dans les péripéties d'Octobre 1988. Certains des cercles qui ont pro-

cédé au coup de force antidémocratique préliminaire du 4 octobre ont continué, quand les manifestations populaires sont devenues incontrôlables, à vouloir faire porter aux progressistes la responsabilité des événements, qualifiés «d'insurrectionnels». Ils voulaient ainsi à la fois justifier leur répression sauvage et ouvrir la route aux noyaux islamistes, même les plus extrémistes en les instrumentalisant.

Assistons-nous aujourd'hui à un début de retour du balancier ? Y aura-t-il prise de conscience des courants politiques et idéologiques qui ont été trompés et l'ont payé cher ? Se dirige-t-on à travers les luttes en cours vers la construction persévérante de l'unité d'action démocratique et sociale et des moyens d'organisation capables de faire progresser une dynamique des changements radicaux ? Tirer les enseignements d'Octobre 1988 pourrait y contribuer.

S. H.

3 octobre 2008